

Les professions médicales

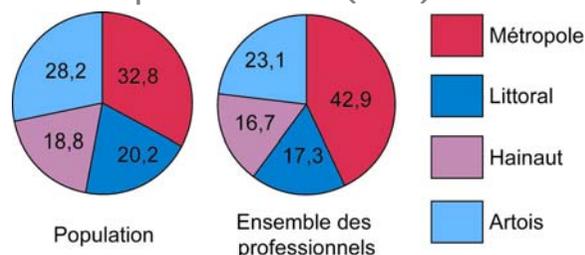
Ont été regroupés au sein de l'ensemble des professions médicales : l'ensemble des médecins (généralistes, spécialistes), les sages-femmes ainsi que les chirurgiens-dentistes. On compte, au 1^{er} janvier 2003, 14 570 professionnels médicaux dans le Nord – Pas-de-Calais. Ces effectifs régionaux représentent 5,7 % de l'ensemble des professionnels de France métropolitaine (257 732 praticiens). Cette proportion se situe en dessous du poids de la population régionale par rapport à la population nationale (7 %) ; d'où un niveau de desserte régional moins important que celui de la France métropolitaine.

A- Inégalités géographiques

70 % des professionnels médicaux (10 190 praticiens) sont installés dans le département du Nord qui regroupe 60 % de la population régionale. Le département du Pas-de-Calais (4 380 professionnels médicaux) qui rassemble 30 % des professionnels médicaux pour 40 % de la population régionale, accuse un déficit de 10 points.

• La Métropole en pôle position

Répartition de la population et des professionnels médicaux par bassin de vie (en %)

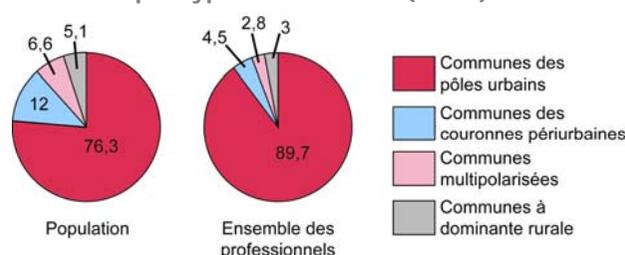


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

En regroupant 42,9 % des professionnels médicaux de la région, le Bassin de vie de la Métropole (32,8 % de la population régionale) est en excédent de 10,1 points. Ce surplus génère notamment un déficit dans le Bassin de vie de l'Artois (-5,1 points : 23,1 % des professionnels médicaux pour 28,2 % de la population du Nord – Pas-de-Calais).

• -7,5 points dans les communes périurbaines

Répartition de la population et des professionnels médicaux par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Le déséquilibre généré par la concentration de professionnels médicaux dans les communes des pôles urbains est encore plus important que dans les bassins de vie. En effet, les communes des pôles urbains regroupent 89,7 % des professionnels médicaux de la région pour 76,3 % de la population ; ce qui constitue un excédent de 13,4 points. Les communes des couronnes périurbaines sont les plus affectées par cette répartition inégale : -7,5 points (4,5 % des effectifs pour 12 % de la population). Les

communes à dominante rurale sont moins touchées que les communes multipolarisées puisque les déficits sont respectivement de 2,1 et 3,8 points.

• 26 professionnels médicaux dans le canton de Sains-en-Gohelle

2 671 professionnels médicaux exercent à Lille (soit 18,3 % des effectifs de la région) tandis que l'on n'en trouve que 4 dans les cantons de Hucqueliers et de Parcq. Quelques cantons bénéficient d'effectifs conséquents : Dunkerque (403), Tourcoing (417), Arras (438), Valenciennes (520), et enfin Roubaix (540). On compte 5 fois plus de professionnels médicaux à Lille (où il y en a le plus) qu'à Roubaix (le 2^{ème}). Certains cantons (en particulier ceux regroupant plus de 19 000 habitants) comptent moins de 30 professionnels médicaux ; c'est le cas de Lumbres (16), Audruicq (25), Divion (25), Sains-en-Gohelle (26), Arras Sud (27) et Marquise, Bavay Wingles (29 chacun).

• Le pays du Boulonnais ne bénéficie que de 56 praticiens

Près de 40 % des professionnels médicaux sont établis dans la Communauté Urbaine de Lille Métropole (5 757 praticiens) contre 0,2 % dans le pays de l'Artois/Ternois (l'intercommunalité la moins pourvue avec 22 professionnels médicaux). On en compte plus de 700 dans la C. U. de Dunkerque (727) et dans 2 communautés d'agglomération du *Bassin minier* : celles de Lens-Liévin (733) et de Valenciennes (849). Hormis dans l'Artois/Ternois (22), on trouve moins de 130 professionnels médicaux dans les pays de l'Artois (128), du Ternois (89), des Sept Vallées (72), de Saint-Omer (71), du Calaisais (71) et du Boulonnais (56).

B- Desserte médicale

Chaque professionnel médical de France métropolitaine doit desservir en moyenne 227 habitants. Dans le Nord – Pas-de-Calais, il doit offrir des soins en moyenne à 274 personnes ; soit 47 de plus qu'en France. Si les niveaux de desserte national et régional sont inégaux, les différences entre départements sont encore plus marquées. En effet, 1 professionnel médical du Pas-de-Calais dessert en moyenne 329 habitants ; soit 78 personnes de plus que dans le Nord (1 pour 251) et 102 de plus que dans l'hexagone. On dénombre 4 intercommunalités où les praticiens desservent moins de personnes qu'en moyenne en France : la Communauté Urbaine d'Arras (1 professionnel pour 168 habitants ; soit 59 personnes de moins que dans l'hexagone), la Communauté d'Agglomération de Cambrai (1 pour 184) ainsi

que la Communauté Urbaine de Lille Métropole (1 pour 190). Le Montreuillois est le pays le mieux desservi (1 pour 217). Le niveau de desserte de la C. U. de Dunkerque (1 pour 287) est moins performant que celui de la région puisque chaque professionnel médical doit y desservir 13 personnes de plus que dans le Nord – Pas-de-Calais. On signale plus de 700 habitants par professionnel médical dans les pays de Saint-Omer (1 pour 711), du Boulonnais (1 pour 719), de l'Artois (1 pour 727), de l'Artois/Ternois (1 pour 751) et du Calais (le maximum avec 1 professionnel médical pour 813 personnes ; soit 539 de plus que dans la région). A noter que ces pays, où le fait périurbain est majoritaire, affichent des niveaux de desserte moins performants que les pays à dominante rurale des Sept Vallées et du Ternois (moins de 500 habitants par professionnel médical).

C- Caractéristiques socio-démographiques

• Les femmes gagnent du terrain dans la C. U. d'Arras

En France métropolitaine, les professionnels médicaux sont en moyenne âgés de 47 ans. Dans la région, les effectifs sont un peu plus jeunes (45,8 ans), tout comme dans le Nord (45,7 ans) et dans le Pas-de-Calais (46 ans). Les effectifs nationaux n'ont pas à faire face à un vieillissement prononcé puisque les plus de 50 ans ne sont que 1,4 fois plus nombreux que les moins de 40 ans. Le constat est identique dans la région où l'indice de vieillissement est de 1,3. Les effectifs de 3 pays sont en moyenne plus âgés que ceux de la France ; il s'agit du Ternois (47,2 ans), et surtout de l'Artois/Ternois (48,2 ans ; les plus de 50 ans étant 4,3 fois plus nombreux que les moins de 40 ans) ainsi que des Sept Vallées (49,4 ans ; les plus de 50 ans étant 4,2 fois plus nombreux que les moins de 40 ans). L'âge moyen des effectifs ne dépasse pas 45 ans dans les C. A. de Saint-Omer et du Boulonnais (45 ans) ainsi que dans les pays du Boulonnais (44,6 ans) et du Cœur de Flandre (44,4 ans ; l'âge moyen le plus faible du Nord – Pas-de-Calais).

En France métropolitaine, près de 60 % des professionnels médicaux sont des hommes. Cette proportion est supérieure dans le Nord – Pas-de-Calais (63,7 %). Contrairement à celui du Nord (62,1 %), le département du Pas-de-Calais (67,2 %) compte, en proportions, davantage de professionnels masculins que la région. Plus de 78 % des effectifs sont des hommes dans les pays du Boulonnais (78,6 %), de Saint-Omer (78,9 %), de l'Artois (79 %), de l'Artois/Ternois (81,8 %) et du Calais (le maximum avec 84,5 %). Dans les C. U. de Lille Métropole (59,5 %) et d'Arras (le minimum régional avec 53,5 % des effectifs), la part des professionnels masculins est inférieure à celle que connaît la France métropolitaine.

• L'exercice en établissement hospitalier, minoritaire dans la région

60,4 % des professionnels médicaux de France métropolitaine exercent en cabinet et 29 % en établissement hospitalier (26 % dans le service public hospitalier). L'exercice en cabinet est proportionnellement moins bien représenté dans la région. En effet, 58,8 % des effectifs sont concernés par l'exercice en cabinet et 30,2 % par celui en établissement hospitalier (27,6 % dans le service public hospitalier). Les professionnels médicaux exercent davantage en cabinet dans le Pas-de-Calais (60,9 %) que dans le Nord (57,9 %). Ce type d'exercice concerne plus de 93 % des effectifs des pays de l'Artois (93,4 %), de l'Artois/Ternois (95,4 %), du Boulonnais (96,4 %), de Saint-Omer (98,6 %) et la totalité des effectifs du Calais. En revanche, moins de 55 % des professionnels médicaux travaillent en cabinet dans la C. A. de Lens-Liévin (53,4 % *versus* 30,1 % en établissement hospitalier), la C. U. de Lille Métropole (51,7 % *versus* 37,2 % en établissement hospitalier), le pays du Montreuillois (50 % pour 45,3 % en établissement hospitalier). L'exercice en cabinet n'est pas majoritaire dans la C. U. d'Arras (45,8 % pour 28,1 % en établissement hospitalier mais aussi 10,5 % en santé scolaire et universitaire).

62,1 % des professionnels médicaux de France métropolitaine sont libéraux. C'est une proportion plus importante que dans la région (60,4 %). La part des praticiens libéraux du Pas-de-Calais (62 %) se rapproche de celle de la France métropolitaine et celle du Nord (59,7 %), de la proportion régionale. Plus de 92 % des effectifs exercent à titre libéral dans les pays de l'Artois (92,6 %), des Sept Vallées (93 %), de l'Artois/Ternois (95,4 %), du Boulonnais (96,4 %), du Calais (98,6 %) et la totalité dans celui de Saint-Omer. Inversement, on trouve moins de 54 % de professionnels libéraux dans la C. A. de Lens-Liévin (53,5 %) et la C. U. de Lille Métropole (53,2 %). Le Montreuillois compte autant de praticiens salariés que de praticiens libéraux. Les salariés ne sont majoritaires que dans la Communauté Urbaine d'Arras (52,5 % des professionnels médicaux).

D- Synthèse

La desserte de la zone sud du littoral est plus élevée que celle de la zone nord. **La desserte de la C. U. de Dunkerque est plus faible que celle de la région et les effectifs sont plus âgés** (46,7 ans contre 45,8 ans en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais).

Dans le *Bassin minier*, la zone est (comprise dans le département du Nord) affiche une meilleure desserte que la zone ouest (du Pas-de-Calais). La situation la plus contrastée concerne les

C. A. de Valenciennes et d'Hénin-Carvin. En effet, les effectifs de la première offrent un niveau de desserte élevé et sont les plus jeunes du *Bassin minier*, tandis que **la desserte de la C. A. d'Hénin-Carvin est l'une des plus faibles de toutes les communautés d'agglomération de la région et l'âge moyen des effectifs est élevé (46,5 ans)**.

Le niveau de desserte de la C. U. de Lille Métropole figure parmi les plus élevés de la région. Si l'on inclut le prolongement vers le pays du Cœur de Flandre, les effectifs de cette zone sont jeunes (de 44,4 à 45,4 ans en moyenne).

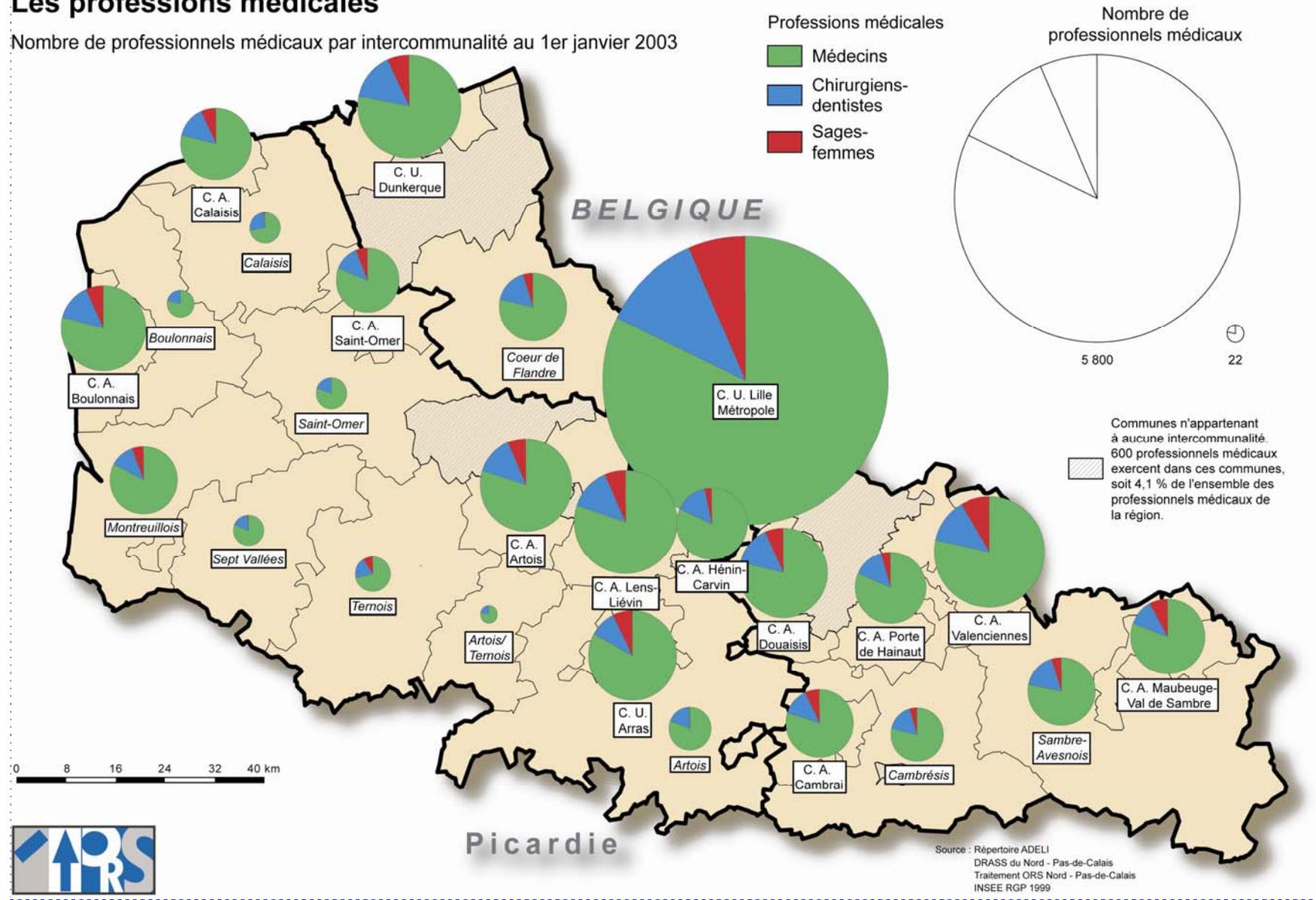
Dans les *Suds du Nord*, la C. U. d'Arras et la C. A. de Cambrai disposent des 2 meilleurs niveaux de desserte du Nord – Pas-de-Calais. Les autres intercommunalités affichent des niveaux de desserte bas. **Les effectifs de la C. A. de Maubeuge-Val de Sambre sont les plus âgés de cette zone** (47 ans en moyenne ; soit 1,2 années de plus que dans la région). Les effectifs des *Suds du Nord* sont en moyenne plus âgés que ceux du Nord – Pas-de-Calais.

Les 4/5 de l'ensemble des professionnels médicaux sont des médecins

Si l'on regroupe médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes au sein de l'ensemble des professionnels médicaux, les effectifs de la France métropolitaine se répartissent ainsi : 78,1 % de médecins, 15,8 % de chirurgiens-dentistes et 6,1 % de sages-femmes. Le Nord – Pas-de-Calais compte proportionnellement davantage de médecins que la France métropolitaine (80,7 % *versus* 78,1 %). La proportion de sages-femmes est du même niveau dans la région et en France métropolitaine (6,1 %), tandis que celle des chirurgiens-dentistes reste en deçà dans le Nord – Pas-de-Calais (13,2 % contre 15,8 % dans l'hexagone). Les répartitions au niveau départemental sont proches de la configuration régionale. Plus de 82 % des professionnels médicaux sont des médecins dans la C. U. de Lille Métropole (82,1 %), le pays du Montreuillois (82,8 %) et la C. U. d'Arras (83,1 %). Inversement, on en trouve proportionnellement le moins dans le Calais (71,8 %), et le Ternois (70,8 %). La faible proportion de médecins dans le Calais est compensée par la forte part de chirurgiens-dentistes (26,8 %). Ces derniers sont le moins bien représentés dans la C. U. d'Arras (9,6 % des professionnels médicaux). Quant aux sages-femmes, c'est le Ternois qui en enregistre la plus forte proportion (9 % des professionnels médicaux). Les pays de l'Artois/Ternois, du Boulonnais et de Saint-Omer ne disposent d'aucune sage-femme.

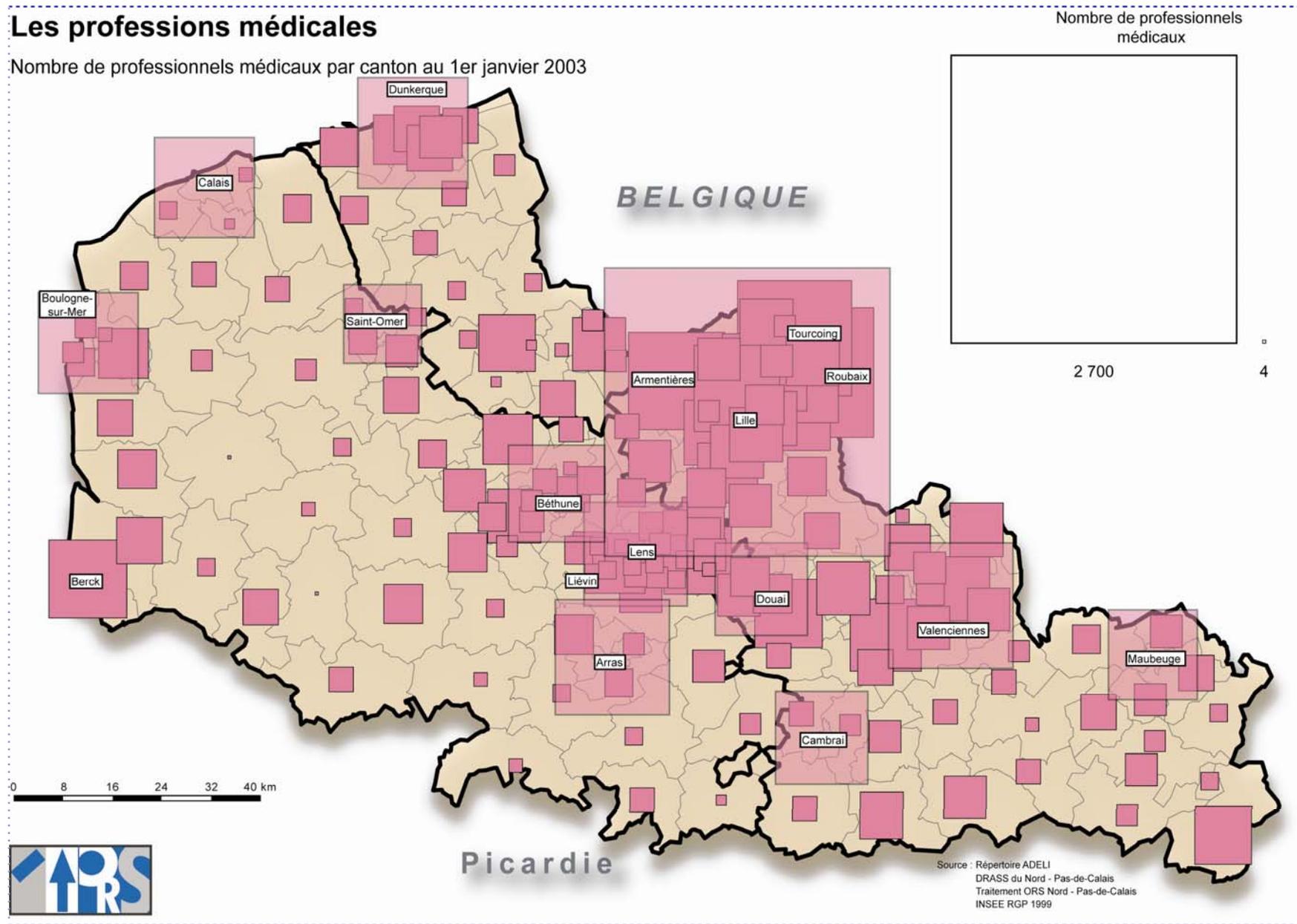
Les professions médicales

Nombre de professionnels médicaux par intercommunalité au 1er janvier 2003



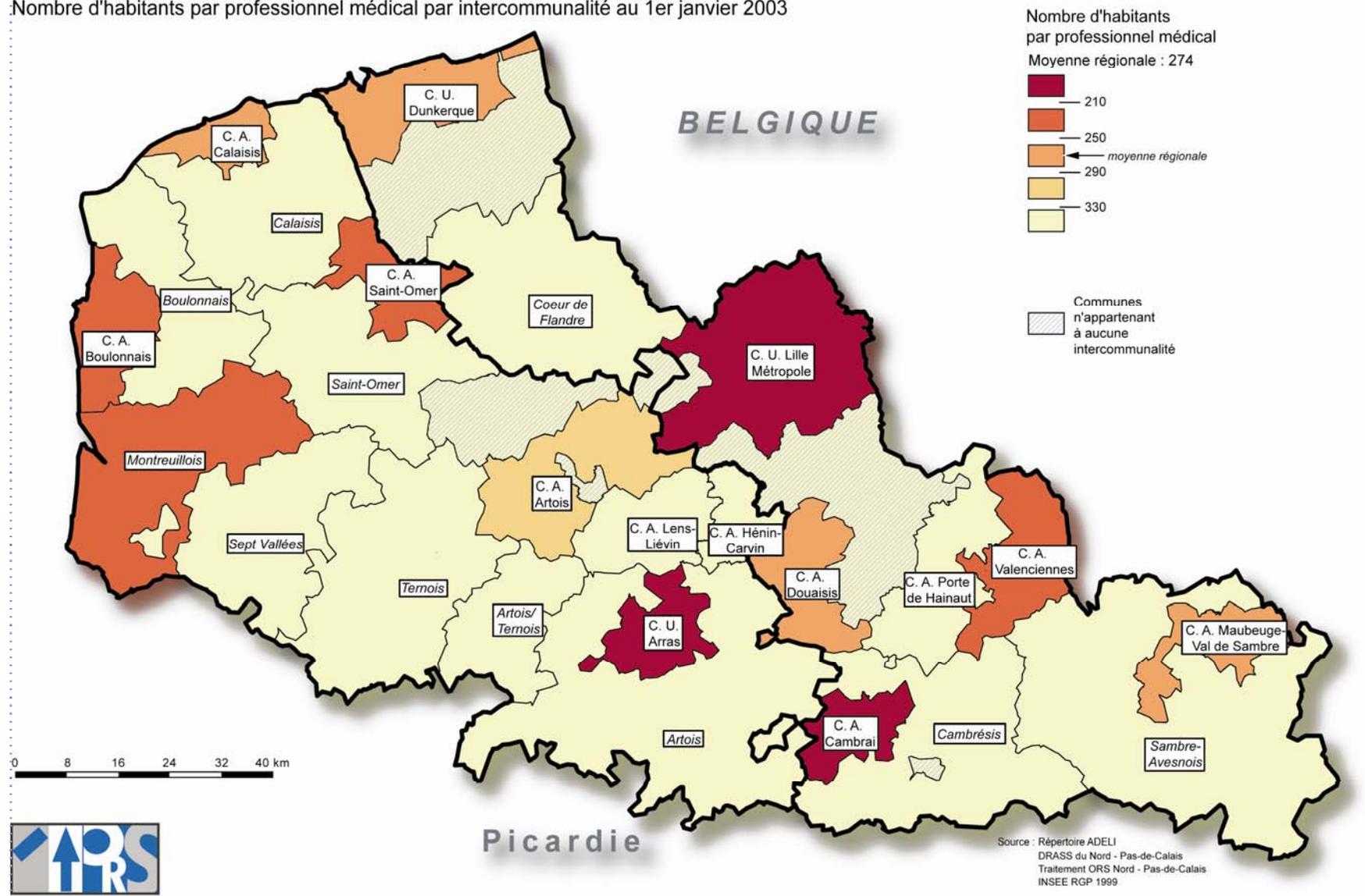
Les professions médicales

Nombre de professionnels médicaux par canton au 1er janvier 2003



Les professions médicales

Nombre d'habitants par professionnel médical par intercommunalité au 1er janvier 2003



Les professions médicales

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003

